



HAL
open science

Fouilles de Glanum, 1956-1957 (Saint-Rémy-de-Provence)

Henri Rolland

► **To cite this version:**

Henri Rolland. Fouilles de Glanum, 1956-1957 (Saint-Rémy-de-Provence). Gallia - Fouilles et monuments archéologiques en France métropolitaine, 1958, 16 (1), pp.95-114. 10.3406/galia.1958.2227 . hal-01924538

HAL Id: hal-01924538

<https://hal.science/hal-01924538>

Submitted on 3 Mar 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

FOUILLES DE GLANUM, 1956-1957 (*Saint-Rémy-de-Provence*)

par M. Henri ROLLAND

Ne pouvant donner de publication définitive sur l'exploration archéologique de *Glanum* qu'après le dégagement exhaustif des monuments retrouvés, nous avons précédemment fait, sans attendre, au fur et à mesure des travaux, des comptes rendus partiels des principales découvertes. Au moment où paraît le deuxième volume des *Fouilles de Glanum* où sont consignés les importants résultats obtenus de 1947 à 1956, nous exposerons ici ceux acquis plus récemment au cours des campagnes 1956-1957 effectuées dans l'attente de la déviation, en cours d'achèvement, de la route Saint-Remy-Maussane. En raison de cette expectative qui prend fin en 1958, les recherches ont dû se poursuivre sur deux différents points du chantier : en 1956, à l'Ouest de la route, en 1957, à nouveau à l'Est, à l'emplacement où s'élevait, jusqu'en décembre 1956, une construction moderne qui a été supprimée.

I. — CAMPAGNE DE 1956 : LE PÉRIBOLE DES TEMPLES GÉMINÉS

Le programme prévu était de rechercher et de dégager, à l'Ouest des temples géminés (XXIV, XXV), le péribole (XXIII) qui encadre ces deux monuments (fig. 1) ; on en a déblayé, sur toute sa largeur, la partie centrale ainsi que le départ, au Nord et au Sud, des deux branches latérales (fig. 2) qui, se détachant vers l'Est, passent sous la route, et laissent voir les deux extrémités précédemment reconnues de chaque côté des temples. On peut ainsi, dès à présent, reconstituer l'ensemble du parti adopté pour ce groupe de monuments culturels. Les deux temples, bien orientés, sont accolés ; celui du Nord de 9 m. 60 de façade, plus grand que celui du Sud (8 mètres de façade) ; ils sont encadrés par un péribole formant un demi-quadrilatère à branches inégales, celle du Sud (42 m. 20) dépassant l'alignement de façade des temples, alors que celle du Nord (34 m. 80), gênée par la présence d'un grand édifice de construction antérieure (Cour à portiques XXII), se trouve limitée en retrait de ce même alignement.

Les temples, précédés chacun d'un autel, ne se trouvent pas construits dans l'axe du péribole mais ont été reportés vers le Sud, laissant entre le temple nord et la branche nord du péribole un espace libre de 9 m. 20, dont la raison

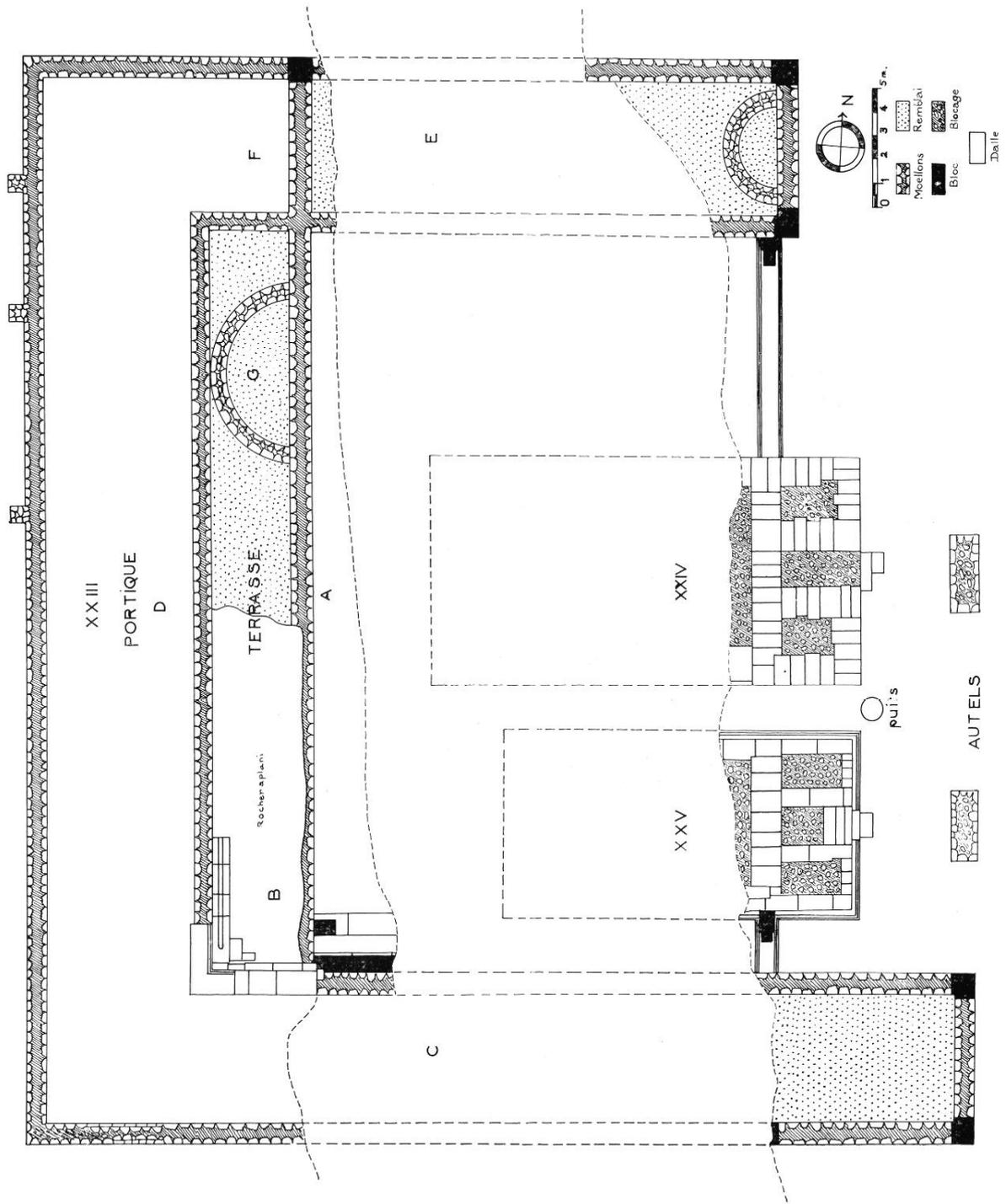


Fig. 1. — Plan des fouilles 1956 : en haut (Ouest), nouveaux dégagements ; en bas (Est), partie précédemment reconnue.

d'être pose un problème encore à résoudre ; à moins que ce dispositif anormal ait été conçu pour dégager les façades des temples du masque que constituait pour eux la construction préexistante (XXII).

Le péribole. — Les dernières fouilles ont permis de restituer le plan et l'élevation des trois parties du péribole. Celui-ci comprend deux étages : l'inférieur est un massif plein, avec remblai artificiel interne, formant le *podium* de

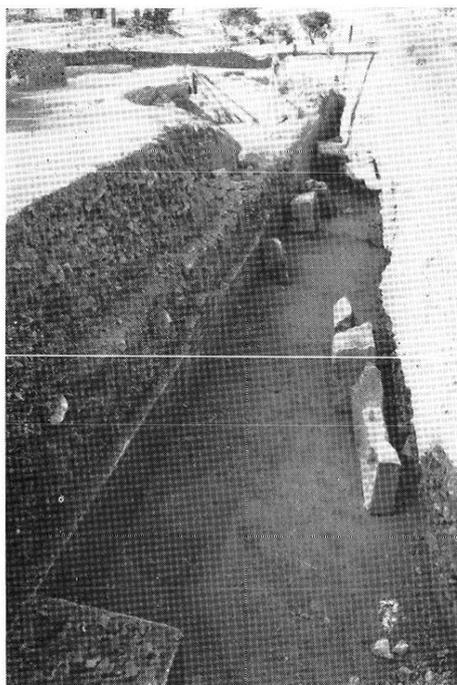


Fig. 2. — Dégagement des restes du mur ouest formant le fond du péribole et supportant une terrasse bordée, en retrait, au premier étage, d'un portique.

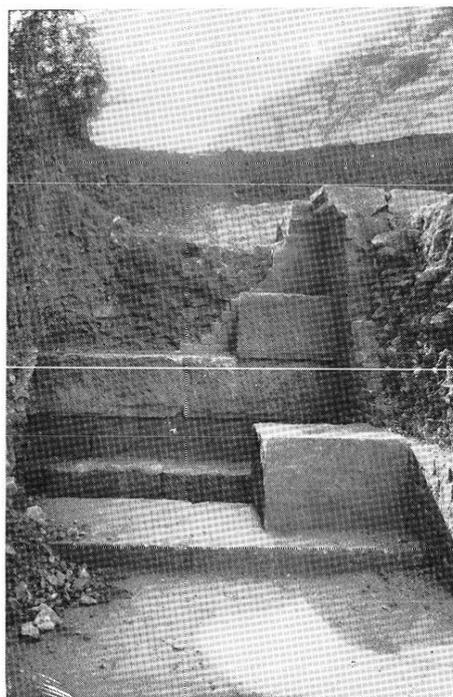


Fig. 3. — Angle S.-O. des murs du péribole, avec à leur sommet des restes de la corniche de couronnement ; au-devant, construction plus tardive en grands blocs d'appareil.

l'étage supérieur qui se présente comme une galerie libre à la circulation ; sorte de portique ouvert vers les temples, et dont l'accès devait être assuré par deux escaliers latéraux dont il semble que l'on aperçoive les départs sous les remblais de la route. Sur tout le développement du mur du fond (A), entre les deux décrochements nord et sud (C, E) le péribole avait son portique supérieur précédé d'une terrasse dallée (B) ; aménagement qui explique pourquoi l'architecte a pris soin de décorer, avec la même richesse d'ornementation, aussi bien la façade principale que la façade postérieure des deux temples.

L'étage inférieur se compose d'un mur (fig. 2) en petits moellons smillés dont les joints très fins conservent, en partie, un ruban saillant de mortier délimitant chacune des pierres dont la surface visible est entaillée par des stries parallèles, disposées parfois en arête de poisson. — La queue de ces moellons est généralement triangulaire et pénètre dans un blocage de mortier et de pierres de formes irrégulières ; le mur (A) ainsi construit est parementé également vers l'intérieur avec des moellons réguliers mais sommairement ravalés, sans stries ni ruban saillant.

Il encadre le remblai intérieur, dont la nature change selon la disposition naturelle du sol, telle qu'elle s'offrait au constructeur lors du tracé de son plan. L'intérieur de la branche Sud (C) se trouve, vers l'Ouest, remplie par la masse rocheuse aménagée, alors que sa partie Est est comblée avec des remblais : la branche Nord semble entièrement terrassée avec du sable et des graviers d'apport mélangés avec des pierres et cailloux roulés, sans matériel archéologique. Dans son corps central formant terrasse (B), le mur de fond (A) du péribole habille sur environ sa moitié sud le rocher équarri alors que l'autre moitié, vers le Nord, limitée à l'Ouest par un second mur épais de 0 m. 77, est comblée avec des apports de terres et de sable et renforcée par un arc d'allègement (G) destiné à compenser la poussée des remblais : ceux-ci contenant du matériel archéologique recouvrent en partie les vestiges d'une construction antérieure.

Le parement extérieur du mur principal (A) remis au jour est gravement endommagé par la récupération des matériaux, sa hauteur moyenne varie de 0 m. 80 à 1 m. 40 ; cependant il a été complètement conservé dans l'angle que forme le long mur central (A) avec la branche sud (C) qui s'en détache à angle droit vers l'Est ; là le parement est encore surmonté d'une corniche (fig. 3) avec doucine et larmier, dépassant de 0 m. 23 l'aplomb du mur. La présence de cette moulure fait connaître la hauteur du *podium* inférieur, ainsi que la décoration qui devait se poursuivre sur tout son développement.

Étage supérieur : le bord supérieur ainsi couronné correspond au niveau d'une terrasse (B) aménagée sur le *podium* derrière les temples. Celle-ci couvrait tout l'espace compris entre les deux branches latérales (30 m. 80) sur une profondeur de 3 m. 90 ; son sol établi aussi bien sur la partie rocheuse que sur les remblais contenant l'arc d'allègement (G) était dallé. On ne saurait dire si elle était bordée d'une balustrade du côté des temples, mais à l'opposé, vers l'Ouest, elle est limitée par un caniveau, creusé de quart de rond dans les dalles (fig. 4), destiné à recevoir les eaux de surface de la terrasse, et aussi celles provenant de la toiture d'un portique. — Le *portique-galerie* (D) se développait sur toute l'étendue du péribole à un niveau supérieur de 0 m. 80 à 1 mètre à celui de la terrasse ; niveau qui se trouve encore signalé par une couche constante de brasier sur laquelle devait reposer le dallage. On ne sait rien des deux portiques formant l'étage des deux branches latérales (C et E), mais il est vraisemblable qu'ils se présentaient comme le portique central (D) qu'une haute plinthe moulurée, ou un stylobate, séparait de la plate-forme. Long de 30 m. 80, le portique central était large de 6 m. 60 ; on ne sait s'il s'ouvrait sur la terrasse par des baies ou une colonnade. Il a été rencontré quelques fragments de chapiteaux corinthiens d'un ordre plus petit que celui des temples et il est possible que l'on se trouve là en présence de restes de la décoration du portique. Celui-ci avait son mur de fond (Ouest) plein (épais de 0 m. 62), en petits moellons smillés vers l'intérieur ; on en a retrouvé, sur presque toute sa longueur, la fondation tantôt profonde tantôt liée à la roche naturelle ; quelques contreforts extérieurs (0 m. 70 × 0 m. 70)

qui paraissent avoir été répartis irrégulièrement, à l'Ouest, le long de la construction renforçaient celle-ci dont l'extrémité Sud-Ouest venait s'encastrer, à angle droit, dans la roche de la montagne dont la taille perpendiculaire dénote une grande habileté technique. La couverture des galeries était certainement faite en charpente et en *legulae* ; de longs clous de fer forgé et quelques fragments de tuiles en sont les témoignages, ainsi que les mortaises entaillées à l'arrière du bloc de corniche servant de sablière, dont des éléments avec riche décoration de feuillage et têtes de lion ont été retrouvés aux extré-



Fig. 4. — Dallage de la terrasse, avec caniveau longeant le portique en retrait, au premier étage du péribole.

mités Est des deux branches N. et S. Il n'a pas été trouvé de témoin d'un passage avec emmarchements permettant l'accès des portiques sur la terrasse.

Élément de l'élévation. — Tout le long du mur central (A) du péribole, la fouille a été poussée jusqu'au niveau antique correspondant à celui déjà connu à l'Est des temples ; la largeur de la tranchée était limitée par la nécessité de conserver, entre la fouille et la route départementale, une bande de sécurité dans le remblai s'élevant en cet endroit sur 5 mètres de hauteur.

Dans la paroi nord on a retrouvé, encore en place, soigneusement jointives avec le mur du péribole, deux larges et épaisses dalles qui semblent indiquer

quel était le mode de pavement du sol de la cour fermée qui entourait les monuments géminés. A environ 9 mètres de la branche nord, c'est-à-dire quand nous sommes parvenus à hauteur de l'angle N.-O. du plus grand des deux temples, on a commencé à rencontrer des blocs provenant de sa démolition. En dehors d'un bloc à cannelures provenant d'un pilastre d'angle, tous les éléments retrou-



Fig. 5. — Éléments de corniche sculptée provenant de la façade postérieure du temple nord.

vés appartiennent à la corniche à modillons qui couronnait l'édifice et à ses frontons.

Toute cette décoration profondément sculptée dans la mollasse locale appartient au répertoire végétal : feuilles et fleurs stylisées, aux dessins les plus variés, ornent les modillons, les caissons et la doucine du fronton où la fantaisie du sculpteur s'est donné libre cours.

Les *corniches* sont d'une facture et d'une composition déjà signalées lors des découvertes faites au pied de la façade Est des temples, mais les éléments retrouvés au pied de la façade postérieure sont beaucoup mieux conservés. On a retiré de la tranchée onze de ces grands éléments, et d'autres apparaissent

accumulés dans l'épaisseur du remblai, ils ne pourront être dégagés que lors de la déviation de la route (fig. 5).

Deux autres motifs décoratifs retiennent particulièrement l'attention.



Fig. 6. — Acrotère de faite du temple nord.

L'un provient d'un *acrotere d'angle* avec sa palmette liée par un nœud fait d'un large ruban, l'autre constituait l'acrotere de faite du monument (fig. 6). Il s'agit d'une grande feuille d'acanthé au-dessus de laquelle s'élève une large palmette ; la base de celle-ci est retenue par un ruban noué dont les pans retombent largement à droite et à gauche, pour encadrer l'acanthé. Le socle de cet acrotère

couronnant le faitage nous renseigne sur la pente donnée aux versants du fronton et de la toiture. Bien que mutilé dans sa partie haute, cet élément d'architecture est remarquable par sa conception et sa réalisation technique ; de nombreux débris qui ont été recueillis autour du corps principal, et d'autres qui demeurent dans le remblai permettront, sans doute, de reconstituer l'ensemble de ce rare spécimen de décoration monumentale.

Murs accolés au péribole. — A l'extrémité sud de la tranchée dans le retour sud du péribole vers l'Est, on a rencontré les restes de deux murs en blocs de grand appareil, laissant entre eux un étroit passage, remblayé de terres et de débris de sculptures monumentales attestant que l'espace réservé entre les deux murs se trouvait libre et n'a été comblé que lors de la destruction du péribole auquel ils furent accolés, postérieurement à la construction de ce dernier (fig. 3). Les blocs, grossièrement équarris à l'intérieur du couloir, étaient soigneusement ravalés à l'extérieur, seul côté visible qui reposait sur des blocs disposés en ressaut. L'épaisseur moyenne de ces blocs est de 0 m. 75, la largeur de leur ensemble est de 2 m. 20, mesure correspondant exactement à l'espace existant entre la branche sud du péribole et le soubassement du temple sud ; il est vraisemblable que cette construction, dont le but reste encore un problème, plaquée contre le mur du péribole, sans liaison avec lui, se poursuit jusqu'à sa rencontre avec le temple sud ; sa hauteur ne devait guère dépasser celle des assises conservées car la corniche subsistante du péribole aurait dû disparaître si la construction adventive, en grand appareil, avait dû être supérieure d'une assise aux vestiges qui nous en sont restés.

Dépôts monétaires. — Vers le milieu et au pied du long mur Ouest (A) du péribole, on a rencontré, reposant sur le sol, dans une accumulation de cendres, une urne en terre noirâtre accompagnée de dix lampes en céramique à bec rond et sans anse ; toutes ces lampes en parfait état de conservation sont du type du III^e siècle de notre ère, la plus grande porte l'estampille déjà connue à *Glanum* L. HO. SCRI.

1. — A peu de distance de ces objets, mais à un niveau supérieur, au milieu des décombres du temple nord, on a retrouvé un petit dépôt monétaire du V^e s. de notre ère, enfoui au moment où *Glanum*, détruit depuis environ un siècle et demi, avait vu s'élever sur ses ruines une petite agglomération qui s'était reformée dans le défilé, construite avec les débris des monuments antiques et datée par des tessons de lampes chrétiennes et de céramique wisigothique.

Dépourvu de protection, ce dépôt se trouvait dans un état de conservation déplorable, uniquement composé de petits bronzes (*nummi*) dont la valeur peut être celle

du quart de *majorina*, d'un module égal ou inférieur à 16 millimètres, ne dépassant pas 1 gr. 20. L'ensemble comprenait 91 pièces se répartissant en :

- a) 21 du module de 14 à 16 millimètres et du poids moyen de 1 gr. 90 ;
- b) 40 — 11 à 13 millimètres — — 1 gr. 05 ;
- c) 30 — 10 millimètres et au-dessous et du poids moyen de 0 gr. 80.

En raison de leur état de conservation, seules quelques rares pièces peuvent être classées : trois sont au nom de Valentinien II et se placent entre 388 et 393, et trois autres sont au nom d'Honorius, mort en 423. On verra que la découverte d'un second dépôt, faite à peu de distance, permet de dater l'enfouissement vers 425.

2. — C'est en dégageant l'angle S.-O. de la galerie supérieure du péribole, dans la partie où la construction a été encastrée dans la roche préalablement taillée, qu'a été découvert le second dépôt monétaire. Comme le premier, il se trouvait dépourvu de protection et caché dans une anfractuosité du rocher, à environ 1 m. 60 au-dessus du sol romain, situation qui atteste son enfouissement bien après la destruction des temples géminés. Dans ces conditions, le dépôt se trouvait placé dans un milieu très humide, ruisselant d'eau en hiver, d'où son propriétaire devait espérer pouvoir le retirer à bref délai ; cet espoir trompé, c'est dans un très mauvais état de conservation que les 700 pièces environ qui le composent ont été retrouvées plus de quinze siècles après. Comme pour le premier dépôt, on se trouve en présence de *nummi* de bronze dont environ 300 sont totalement corrodés et dont le reste se répartit comme suit :

- a) 12 demi-monnaies de 14 à 16 millimètres, pesant en moyenne 1 gramme fort, intentionnellement fragmentées pour servir de divisions correspondant à celles de la catégorie c ;
- b) 19 pièces de 13 à 14 millimètres de 1 gr. 40 en moyenne ;
- c) 20 pièces de 12-13 millimètres de 0 gr. 97 en moyenne ;
- d) 161 pièces de 11 millimètres de 0 gr. 80 en moyenne ;
- e) 191 pièces de 10 millimètres et au-dessous du poids moyen de 0 gr. 664.

Sur ce grand nombre, neuf pièces seulement ont pu être identifiées de façon certaine ; elles appartiennent à quatre empereurs différents : Théodose (379-395), deux pièces de 0 gr. 97, appartenant à l'émission de 388-392 ; Arcadius (395-408), deux pièces de 0 gr. 95 provenant sans doute de la même émission ; Honorius (395-423), une pièce de 1 gr. 70 frappée à Arles et une autre de 1 gr. 20 ; Johannes (423-425), trois pièces de la catégorie de 1 gramme au type encore inconnu de la Victoire tenant une palme et un globe, l'une d'elles frappée à Arles ; c'est peut-être la première fois que des monnaies de cet usurpateur paraissent dans un dépôt découvert en Gaule.

Parmi les rares pièces qui laissent distinguer des indices de leur type de revers, bien que le droit soit indéchiffrable, on reconnaît les légendes :

Salus Reipublicae, commune à Valentinien, Théodose et Arcadius ;

Urbs Roma Felix, de Théodose, Arcadius et Honorius ;

Victoria Aug. commune à plusieurs empereurs ; on y reconnaît la marque de l'atelier d'Arles.

L'enfouissement du second dépôt est limité par les monnaies de l'Empereur Johannes, il ne peut être antérieur à 423 ; si l'on considère que le premier lot contient des pièces de Valentinien II associées à celles d'Honorius que l'on retrouve dans le second dépôt, on peut admettre que les deux trésors sont contemporains et ont été enterrés peu après 423. Enfin, bien que l'on n'ait pu reconnaître de monnaies de Valentinien III, on peut rappeler qu'en 426 les Wisigoths mirent le siège devant Arles et que par suite l'insécurité qui en résulta pour la région fut peut-être à l'origine de ces enfouissements.

Le remblai de l'étage inférieur. - Le dégagement du péribole étant terminé, dans les limites permises par la présence de la route qui le recouvre encore en partie, on a procédé à l'exploration du remblai artificiel dont le constructeur a comblé l'intervalle existant à l'intérieur des murs de l'étage inférieur constitué en terrasse (B). *Ces terres d'apport ne pouvaient restituer qu'un matériel archéologique antérieur à la construction du péribole.* En effet, la céramique retrouvée appartient aux catégories B et C de la poterie campanienne, avec fragments de vases rouges d'Arezzo. A l'apport de terre prélevée dans des couches plus anciennes du site environnant, est due la présence d'un fragment d'anse de grande coupe attique (n° 4.694) et celle d'une anse d'amphore rhodienne (n° 4.709) estampillée d'un cartouche rectangulaire portant l'inscription ΕΠΙ ΕΥΔΑΜΟΥ ΔΙΟΣΘΥΟΥ ; le mois Διοσθιος qui correspond au mois de décembre appartient bien au calendrier rhodien, quant au nom du grand-prêtre, éponyme de l'année, Εὐδαμος (forme dorienne d'Εὐδημος), il doit dater du II^e siècle avant notre ère. C'est la première fois qu'un timbre amphorique rhodien est découvert à Glanum ; le plus proche se situe à Saint-Blaise et l'on sait que l'épave explorée récemment à Marseille en a également fourni un datant de la fin du III^e ou du début du II^e siècle avant notre ère.

Un autre document restitué par le remblai artificiel est la partie supérieure d'un pilier (0 m. 30 × 0 m. 30) à bords chanfreinés dans lequel est creusé un alvéole céphalomorphe de 0 m. 25 × 0 m. 12, destiné à la fixation d'une tête coupée (n° 4.695) ; on y voit, vers le centre, la place d'un trou pour un clou destiné à faciliter la fixation. On sait que plusieurs pierres semblables proviennent déjà du sanctuaire indigène.

La fouille effectuée en profondeur dans le même remblai, jusqu'au sol naturel, dans la partie Nord (F) du péribole, a conduit au dégagement de vestiges appartenant à une construction antérieure (XI.IV) recouverte par les fondations romaines. Dans l'épaisseur du remblai traversé, l'ensemble du matériel archéologique rencontré s'est révélé parfaitement homogène du point de vue chronologique, il appartient à la fin du I^{er} siècle (a. C) et apporte un témoignage en

faveur de l'hypothèse qui propose pour les temples géminés et le péribole la date de 9 à 7 avant notre ère.

Les monnaies les plus récentes sont de la fin du premier siècle av. J.-C. :

1 *as* de *Lugdunum* aux têtes adossées de César et d'Octavien, séparées par une palme (L. T. 4669), dont l'émission se place entre 40 et 27 ;

2 *as* de Nîmes du premier type (L. T. 2778) à l'exclusion des 2^e et 3^e types ;

1 bronze celtibérien attribué à *Belsinum* en Tarraconaise (Heiss, p. 185, pl. XXI, n° 11).

La céramique d'importation appartient à la Campanienne B avec une demi-douzaine de tessons de Campanienne C ; la poterie italique est représentée par une dizaine de formes différentes, avec les estampilles des potiers (S)EXTVS ANNIVS, A TITI (VS) FIGVLVS et C. S(ENTIVS). La céramique indigène est très abondante et variée ; l'ensemble donne une bonne idée de ce qu'était cette fabrication dans les années dernières du 1^{er} siècle av. J.-C. : poterie peignée abondante, urne avec ou sans marli, décor d'incisions ou d'impressions de coquillages, écuelles et jattes, vases à liquide avec marli plat et anse bifide ornée d'incisions obliques ou de sillons profonds, coupes et plats nombreux.

Le luminaire est représenté par des lampes de la fin du 1^{er} siècle dont un disque décoré d'un éléphant. À noter aussi un couteau à manche court, en bronze, et à large lame triangulaire en fer.

Dallage d'une habitation antérieure au péribole. — A hauteur du ressaut de fondation des murs du péribole on a rencontré un dallage entourant un espace quadrangulaire central, le tout encore limité à l'Ouest et au Sud par les restes de murs en grand appareil épais de 0 m. 44 à 0 m. 49. Vers le Nord et l'Est, la démolition nécessitée par la construction du péribole ne permet plus la restitution du plan.

L'orientation de cette construction diffère sensiblement de celle du péribole, on y retrouve l'implantation générale des habitations de *Glanum I*, certainement contemporaines des vestiges découverts. À ceux-ci il manque complètement le côté est du quadrilatère et une partie des deux autres vers le Nord et vers le Sud. Sur ce dernier côté, les dalles ont été brisées et des blocs ont été enlevés pour permettre le passage des nouveaux murs. Ce qui a été conservé se trouve en partie encastré dans le rocher qui a été taillé pour servir d'assise au mur ouest, alors que le dallage et l'élément conservé du mur sud s'appuient sur une argile jaune ou sur un cailloutis étendu pour compenser les dénivellations du rocher. Cette couche inférieure a fourni presque uniquement des fragments de céramique campanienne de type A, en nombre plus grand en profondeur qu'en surface. On peut considérer ce matériel archéologique comme contemporain de la construction, ce qui convient bien à une habitation de *Glanum I*. L'absence de céramique d'Arezzo dans le remblai inférieur confirme la date d'édification de cette maison,

qui a cessé d'être utilisée à la fin du 1^{er} siècle a. C. ; l'absence de campanienne à vernis brun et de campaniennes B et C constitue également un terminus qui concorde avec le mode de construction adopté.

Le dallage du pourtour est fait de belles dalles de calcaire rectangulaires, bien jointes ; elles sont placées sur un rang, sept dalles de 1 m. 03 de long ont respectivement de 0 m. 67 à 0 m. 85 de large et forment le côté ouest qui est complet ; de la face nord il ne reste que deux dalles de 1 m. 15 par 0 m. 90 et un fragment d'une troisième ; quant au côté sud, très bouleversé par la construction romaine, il n'en reste que cinq dalles mutilées.

La bande dallée, à l'Ouest, présente dix trous de scellement que l'on pourrait prendre vers le Nord pour des encastresments de crapaudines, mais ces trous sont alignés sur deux rangs aux extrémités et dans les angles des dalles, à peu près disposés symétriquement. On peut imaginer, faute de mieux, une sorte de pergola peut-être accessible par une porte placée au Nord où les deux trous extrêmes laissent voir des traces d'usure circulaires. L'hypothèse première d'un chancel ne peut être retenue, car les trous disposés à l'Ouest se trouvaient presque directement en contact avec la paroi en grand appareil formant le mur extérieur de l'habitatoin. Au Nord du dallage, une bande de pierre porte une rainure de 0 m. 03 de large, destinée, sans doute, à un treillage coulissant, en rapport avec deux encoches rectangulaires de 0 m. 17 et 0 m. 32, où devait se trouver un système de fermeture.

Les vestiges retrouvés de cet édifice paraissent appartenir à une maison hellénistique de construction soignée. L'aménagement découvert, qui semble constituer un *impluvium*, ne comporte cependant pas les caractéristiques d'une cour à péristyle bien qu'un bloc déplacé, conservé à un niveau un peu inférieur à celui du dallage, porte sur son lit supérieur les traces d'implantation d'une colonne d'un diamètre de 0 m. 52.

La fouille de ces vestiges d'habitation a produit, à son tour, un certain nombre de monnaies contemporaines ou antérieures à la destruction de la maison, la plupart éparpillées à niveau du dallage : un quinaire de *Caius Egnatuleius* daté de 101 av. J.-C. ; deux bronzes des Arécomiques (L. T. 2.677) ;

deux bronzes de Marseille de 2 gr. 10 au taureau cornupète et au taureau debout ;

deux drachmes de Marseille au buste d'Artémis et au lion (L. T. 1090 et 1418) ;

un sesterce de *Caius Considius Paelus*, frappé en 45 av. J.-C. ;

de plus, également à niveau du dallage, un as de Nîmes du premier type du poids de 14 gr. 35 et un demi-as de même provenance pesant 8 gr. 30.

Si les as de Nîmes et les bronzes des Arécomiques ont pu être perdus au début du remblaiement, on notera avec intérêt que les monnaies de Marseille semblent mieux appartenir à la construction inférieure et qu'elles sont associées à des monnaies romaines de 101 et 45 avant notre ère.

II. — CAMPAGNE DE 1957 : LA MAISON AUX ENDUITS PEINTS.

Dans l'attente de l'achèvement des travaux entrepris pour la déviation de la route Saint-Remy-Maussane, les fouilles ont été reprises, à l'Est de celle-ci, à l'emplacement où s'élevait encore, l'an dernier, la maison du gardien. Après avoir terminé le dégagement du sol antique jusqu'au niveau de la cour à portiques, travail au cours duquel ont été retrouvés des débris de chapiteaux corinthiens provenant de l'ordonnance de cette cour, on a continué, en sous-sol, l'exploration,



Fig. 7. - - Les piliers de fondation élevés dans les ruines de la maison XVIII et recouverts par le dallage de la cour à portiques.



Fig. 8. — Maison XVIII. Dégagement des premiers piliers de fondation, faits de matériaux de remploi provenant de *Glanum I*.

au niveau de *Glanum II*, des vestiges qui, en 1955, avaient révélé en cet endroit l'existence d'une construction dont deux murs se trouvaient encore revêtus, sur une hauteur d'environ 1 mètre, de leur enduit à décor peint.

Immédiatement au-dessous du dallage de la cour, on a rencontré une couche de 20 à 30 centimètres de débris de carrière compressés, très dure, servant d'appui au pavement en épaisses dalles de calcaire local. Plus bas, on a attaqué la masse d'un remblai artificiel au milieu duquel se trouvent noyés les vestiges recherchés de l'époque antérieure. On a tout d'abord rencontré une série de cinq piliers de fondation (fig. 7) dont les axes sont éloignés l'un de l'autre d'environ 2 m. 60 ; ces piliers d'environ 1 m. 04 sur 1 m. 25 sont faits de blocs de grand appareil récupérés dans les monuments ruinés de *Glanum I* : parmi ces blocs l'un est mouluré et semble avoir constitué un linteau (fig. 8), un autre provient d'un chéneau dont des éléments ont été également réemployés dans l'une des piles de fondation du monument à vingt-quatre piliers, contemporains de la cour à portiques ; les blocs sont posés sur des massifs de maçonnerie en blocage et le tout repose sur le sol et les murs de l'habitation de *Glanum II* (maison XVIII), dont

on s'est propos. le dégagement. La présence de ces piliers pose un problème : tant par leur technique que par les matériaux réemployés, ils appartiennent à la même époque que le portique longeant la cour à l'Ouest et avec lequel ils forment un retour à angle droit ; on pourrait donc penser qu'un troisième portique limitait la cour vers le Nord, mais à cette solution s'oppose le fait que ces fondations se trouvaient recouvertes par le dallage de la cour et par la forme homogène en débris de carrière qui constituait le lit de pose du pavement. Si à cette constatation on ajoute que la ligne des cinq piliers ne se poursuit pas au-delà jusqu'à la rencontre du portique Est, que de plus un sixième pilier se trouve isolé, à 3 m. 53 vers le Nord, sans relation aucune avec le plan du monument supérieur tel qu'il se présente clairement en surface, on est amené à considérer ces piliers comme attestant l'abandon en cours d'exécution d'un plan primitif.

La maison avec enduits peints (XVIII). — Les vestiges retrouvés au niveau de *Glanum II* et correspondant à ceux de la maison de Sylla (XII) appartiennent à une construction spacieuse, vraisemblablement habitation privée, dont l'entrée devait se trouver sur la ruelle, avec égout, qui se trouve recouverte actuellement par le stylobate du portique ouest de la cour supérieure. Son plan est encore imparfaitement connu, mais on peut dès à présent y reconnaître une cour étroite et quatre salles dont deux retiennent particulièrement l'attention en raison des enduits peints qui sont encore conservés sur les parties inférieures des murs.

Ceux-ci qui sont en partie fondés sur des vestiges de construction de *Glanum I*, contiennent quelques blocs de grand appareil de même provenance réemployés dans les basses assises ; le reste de la maçonnerie est en moellons irréguliers hourdés en mortier de terre, technique déjà connue dans la maison de Sylla, mais ce petit appareil ne s'élève qu'à une hauteur moyenne de 0 m. 80 ; au-dessus la construction est en argile crue, matériau qui s'est délité lors de la démolition de la maison et a formé l'épaisse couche d'argile d'où les ruines ont été dégagées. Sur les murs en argile était appliqué un revêtement en mortier de chaux recouvert d'un enduit plus fin lissé pour recevoir la peinture à la détrempe ; des incisions peu profondes tracées en chevrons suffisaient à la fixation du mortier sur l'argile encore fraîche.

La première salle (4 m. 60 × 5 m. 22) a sa décoration constituée par des figures géométriques, panneaux rectangulaires et triangles, surmontant une plinthe divisée par des bandes verticales surmontées d'un motif à deux volutes rappelant vaguement un chapiteau ionique (fig. 9) ; ce motif, déjà connu à Ensérune dans un milieu du II^e-I^{er} siècle avant notre ère, n'est peut-être pas sans rapport avec un fragment de volute ionique, en pierre, trouvé dans le remblai de la salle et provenant peut-être de son ornementation architecturale.

Cette première salle, dont le sol était dallé de plaques de mollasse, communiquait par une porte située dans l'angle sud-ouest, avec une cour ouverte au Sud, seul accès aux pièces intérieures. Également dans la première salle, une seconde porte, ouverte

dans l'angle sud-est, permettait d'entrer dans la deuxième salle voisine à l'Est de la première et dans laquelle on pénétrait en franchissant un seuil élevé de 0 m. 25, entre deux chambranles de pierre de taille, avec feuillure pour le logement de l'huissierie et, sur le seuil, trou de gâche pour une fermeture à deux vantaux.



Fig. 9. — Maison XVIII. Décor des murs de la première salle et perspective montrant la porte de communication, avec seuil surélevé de la deuxième salle.

La deuxième salle mesurant en son milieu 3 m. 85 × 5 m. 10, surélevée par rapport à la pièce qui la précède, a pour pavement une épaisse couche de béton fait de chaux et de petits cailloux blancs ; ce sol est à nouveau exhaussé de 0 m. 10, au Nord et à l'Est, pour délimiter deux alcôves, vraisemblablement destinées à recevoir chacune un lit. La première au Nord, de 2 m. 50 × 1 m. 30, la seconde à l'Est, de 2 m. 45 × 1 m. 30.

Ces espaces en retrait ont été obtenus en élevant dans les deux angles N.-O. et N.-E. de la salle deux massifs quadrangulaires, en argile crue de 1 m. 30 de côtés, occupant la totalité des deux angles.

La décoration de cette pièce offre des motifs variés qui témoignent de restaurations. A droite, en entrant (fig. 10), la plinthe qui s'est conservée est composée de panneaux allongés horizontaux simulant l'appareillage d'un mur en grandes pierres de taille ; d'un rouge sombre, l'effet de relief est obtenu par un trait blanc soulignant la bordure et par un encadrement en perles et pirouettes;

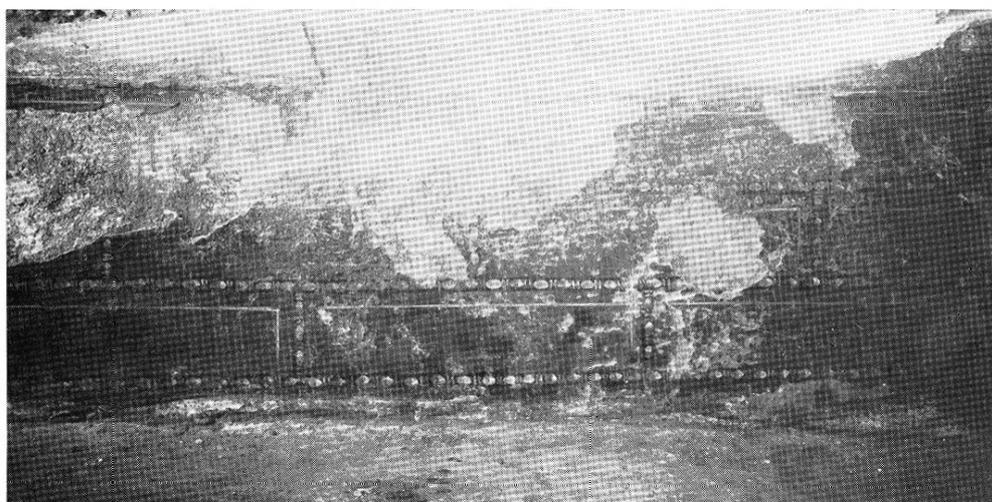


Fig. 10. -- Maison XVIII. Plinthe du mur sud de la deuxième salle, représentant un appareillage de grands blocs avec encadrements de perles et pirouettes.

composition purement architecturale influencée par le premier style de Pompéi. Au-dessus de cette plinthe, règne une bande horizontale jaune, guillochée de traits perpendiculaires et ondulés rouge imitant la veinure du bois. C'est cette même décoration qui devait, à l'origine, revêtir la partie inférieure de tous les murs de la salle ; cependant, malgré son excellente qualité technique, elle a fait place, dans l'alcôve du Nord, par suite sans doute de détérioration, à une composition plus simple (fig. 11) : enduit jaune moucheté de rouge et de noir avec grands panneaux soulignés d'un filet blanc et séparés par une étroite bande verticale terminée, à sa partie supérieure, par un motif à deux volutes copié sur ceux de la pièce voisine, mais plus sommairement exécuté. Cette restauration a été très habilement effectuée en enlevant une épaisseur suffisante de mortier après avoir découpé la partie inférieure, au-dessous de la bande de faux bois, avec une lame tranchante, le mortier enlevé étant ensuite remplacé par une faible couche d'enduit recevant la nouvelle peinture. Au-dessus de la bande guillochée de

rouge sur jaune apparaissent des panneaux de faux marbre, encadrés de couleurs vives et séparés l'un de l'autre par une bande verticale décorée d'un motif floral. Par suite d'un glissement d'environ 0 m. 80 survenu dans l'angle N.-E., où tout le massif d'argile crue s'est enfoncé dans le sol, on a retrouvé dans l'alcôve de l'Est une portion importante de cette décoration au-dessus de la plinthe (fig. 12). L'angle est occupé par le dessin d'une colonne cannelée avec base à double tore, élément architectural en qui on retrouve la caractéristique du deuxième style de Pompéi. A droite de la colonne, un haut panneau vert avec filet blanc précède une large bande verticale encadrée de rouge et de blanc sur laquelle se détache

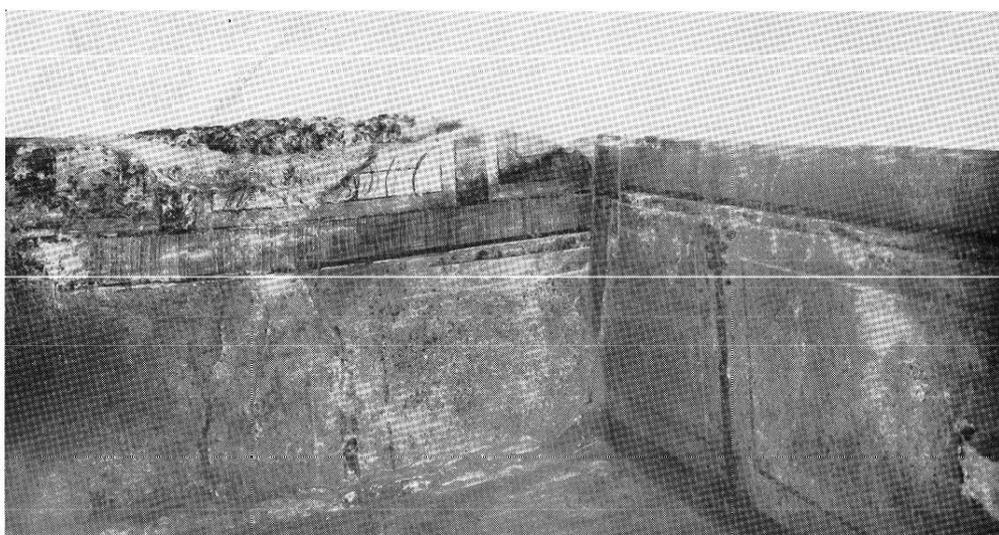


Fig. 11. — Maison XVIII. Alcôve du Nord avec plinthe repeinte.

un beau décor de palmettes ; plus loin encore, un large panneau est couvert d'une combinaison très originale où l'imitation du marbre se présente comme une nébuleuse sur laquelle se détache, très légèrement tracé, un semis de trèfles, d'oves et de radicelles. Dans cette dernière composition il semble que l'on retrouve la liberté avec laquelle les artistes de *Glanum* ont traité leurs copies des modèles classiques. Telle est aussi l'ornementation choisie pour remplacer la plinthe primitive sur le panneau d'argile qui séparait la porte d'entrée de la salle de l'alcôve du Nord ; tout le champ est couvert de losanges inclinés (fig. 13), plus exactement de ce qu'on nomme en héraldique un « fuselé en barre ».

Dans l'angle N.-E., le massif d'argile a été provisoirement dégarni de son enduit peint et l'on a poussé l'exploration, en profondeur, pour chercher à expliquer la raison de l'effondrement qui s'était produit en cet endroit et qui devait être dû à la présence d'un remblaiement sur des constructions antérieures. A 0 m. 10 au-dessous du sol bétonné on a rencontré une couche de cailloux puis une autre de cendre. Dans le massif d'argile

crue on a trouvé quelques tessons de campanienne et de jatte indigène puis, plus bas, la couche de cailloux reposant sur des remblais artificiels dans lesquels se mêlaient des débris de chaux et un fragment de plat en campanienne C. Ce déblaiement a permis de descendre jusqu'au-dessous du mur Nord et de constater que si, de ce côté, la construction s'appuie sur la terre, à l'Est elle est fondée sur trois assises superposées en blocs de grand appareil, conservés à leur place originelle, et appartenant certainement à un édifice de *Glanum I*.



Fig. 12. — Maison XVIII. Décor peint de l'alcôve Est, encore fixé sur le massif d'argile crue dont le glissement a permis de conserver une partie de la peinture au-dessus de la plinthe disparue.

On a vu qu'une seule porte ouverte dans l'angle S.-O. de la première salle permettait d'entrer dans les appartements privés qui viennent d'être décrits. Elle s'ouvre sur une cour allongée vers le Sud, large seulement de 4 m. 25 et qui n'a été dégagée que sur une longueur de 10 m. 20 ; dans les deux murs parallèles qui la limitent à l'Est et à l'Ouest, s'ouvraient deux larges portes encadrées de piédroits (fig. 15), dont les seuils monolithes (2 m. 30) ont la particularité d'avoir tous deux la feuillure de fermeture du même côté, vers l'Est, comme s'il s'agissait de deux entrées qui devaient être successivement franchies. Ces seuils, qui sont pourvus de mortaises pour l'encastrement de plaques d'orthostates, sont probablement des réemplois prélevés dans les ruines de monuments de la première époque ; leur technique soignée surprend dans une construction de

la deuxième époque où, à part les peintures, les matériaux employés sont rustiques.

À 2 m. 75 du seuil de l'Est s'ouvre dans le sol une petite fosse (0 m. 90 × 0 m. 75) profonde de 0 m. 65, revêtue d'un enduit d'étanchéité en mortier rougeâtre (fig. 14), mais dépourvue de dispositif de vidange ; sa destination ne peut être encore précisée. Elle contenait des débris de céramique indigène, de campanienne et d'une petite amphore à col droit et anses relevées d'époque répu-



Fig. 13. — Maison XVIII. Décor en losanges du massif d'argile crue limitant, à gauche, l'entrée de l'alcôve Nord.

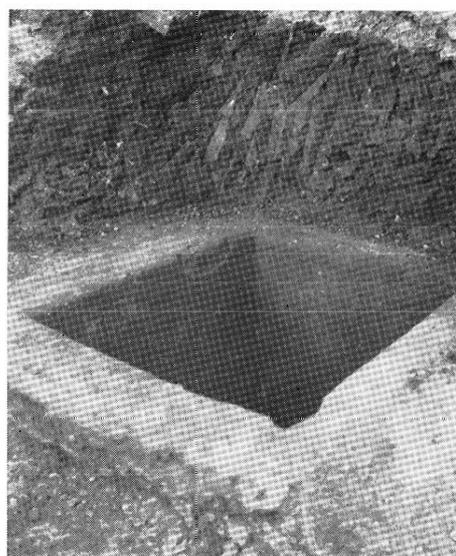


Fig. 14. — Maison XVIII. Fosse découverte dans la cour le long du mur Est.

blicaine ; légèrement en avant de l'orifice de la fosse, le sol couvert de cendres a restitué deux petits bronzes au taureau cornupète de Marseille.

La fouille de la maison XVIII a donné une quantité relativement réduite de tessons : lampe delphinoïde à couverte noire pointillée avec marque incomplète ..A°, poteries campaniennes B et C, vases indigènes caractérisés par des débris d'urnes à lèvres plates, jattes peignées avec simulacre d'anses métalliques, cruches à lèvres plates et à anse bifide décorée d'entailles obliques disposées en chevrons ; matériel typique de la seconde moitié du 1^{er} siècle avant notre ère. De plus, et pour la première fois dans le niveau de *Glanum II* inférieur à la cour à portiques, on a recueilli quelques rares débris de vases rouges italiques de fabrication très fine, à l'extérieur de la salle II et contre le seuil Est de la cour ; le seul tesson

estampillé porte la signature *A. Titi(us) Fig(ulus)*, il appartient au début de la fabrication et aux premières importations faites à *Glanum* ; cette marque avait été déjà recueillie, en 1956, dans les vestiges retrouvés sous le péribole des temples géminés datant des environs de 10 avant notre ère. Dans la salle I, une monnaie de Nîmes au génie debout et à la légende VOLCAE a été trouvée avec un petit bronze massaliète au taureau cornupète.



Fig. 15. — Maison XVIII. Porte Est de la cour avec seuil monolithe. Dans l'épaisseur du remblai on distingue les apports constituant une stratigraphie artificielle.

La maison XVIII, dont la fouille sera poursuivie, apparaît comme contemporaine de la maison de Sylla (XII) ; des rapports de technique les rapprochent : les réemplois de la première époque et l'*opus incertum* ; cependant les peintures de la maison de Sylla, nettement apparentées au deuxième style de Pompéi, sont d'une exécution plus habile et d'une qualité matérielle supérieure à celles trouvées dans la maison XVIII ; peut-être accordera-t-on une légère antériorité à la maison de Sylla, bien que la réfection constatée des peintures nouvellement découvertes postule une occupation déjà relativement prolongée avant la destruction du quartier bas de *Glanum* qui, en cet endroit, a été accomplie, peu après 20 avant notre ère, pour la création du quartier haut et de l'ensemble architectural auquel appartenait la cour à portiques.

Henri ROLLAND.